

Concessionnaire




LGV SEA TOURS-BORDEAUX

DOCUMENT REGLEMENTAIRE / ENVIRONNEMENT

ENSEMBLE DU PROJET SEA

DOSSIER DE DEMANDE DE DEROGATION A L'INTERDICTION DE DESTRUCTION ET/ OU DE DEPLACEMENT D'ESPECES ANIMALES PROTEGEES

Pièce 02 / Volume 07 - DOSSIER FAUNE – Formulaire CERFA

Concepteur-Constructeur	Sous-Groupement	Sous-Traitant
	SGC	N/A

INDICE	STATUT	DATE	Etabli par	Vérfié par	Approuvé par	MODIFICATION Commentaire et document de référence
B0	VIS	2011-11-02	SALL	O ROM	H-P NO	Prise en compte remarques des services suite instruction
A0	VIS	2011-06-24	SALL	O ROM	H-P NO	Transmission aux services

Format :	A4
----------	----

Echelle :	N/A
-----------	-----

Nom fichier source:	GCENV_21109_BO_Piece2_vo I07_CNPNfaune_formCERFA. doc
---------------------	---

D Phase	ENV Métier	SEA Zone	000 Item	000000 PK	ESP Type Doc.	GCENV Emetteur	21109 N° Chrono ou N° de Série	B0 Indice
-------------------	----------------------	--------------------	--------------------	---------------------	-------------------------	--------------------------	--	---------------------

SOMMAIRE

1. Formulaire CERFA N°13 614*01 de demande de dérogation pour la destruction, l'altération, ou la dégradation de sites de reproduction ou d'aires de repos d'animaux d'espèces protégées3
2. Formulaire CERFA N°13 616*01 de demande de dérogation pour la capture ou l'enlèvement, la destruction, la perturbation intentionnelle de spécimens d'espèces animales protégées24

1. FORMULAIRE CERFA N°13 614*01 DE DEMANDE DE DEROGATION POUR LA DESTRUCTION, L'ALTERATION, OU LA DEGRADATION DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPECES PROTEGEES

**DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ	
Nom et Prénom : LISEA
ou Dénomination (pour les personnes morales) :
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : 1, cours Ferdinand de LESSEPS
Adresse : N° Rue
 RUELL MALMAISON ..(92500),.....
	Commune
	Code postal
Nature des activités :	Financement, conception, construction, maintenance et exploitation.....
 de la ligne ferroviaire à grande vitesse Sud Europe Atlantique (LGV SEA)
 entre Tours et Bordeaux et des raccordements au réseau existant
Qualification :

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS	
ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE	Description (1)
Nom scientifique	
Nom commun	
B1	
B2	Voir annexe jointe
B3	
B4	
B5	

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *			
Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :

..... Conception, construction, maintenance et exploitation de la ligne ferroviaire à grande

..... vitesse Sud Europe Atlantique (LGV SEA) Tours/Bordeaux déclarée d'utilité publique

.....

.....

Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *

Destruction Préciser :

Altération Préciser : Voir annexe jointe

Dégradation Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *

Formation initiale en biologie animale Préciser :

Formation continue en biologie animale Préciser : Voir annexe jointe

Autre formation Préciser :

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période : Durées de la construction : 2011 à 2017
ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives :

Départements : Voir annexe jointe

Cantons :

Communes :

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos

Mesures de protection réglementaires

Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Renforcement des populations de l'espèce

Autres mesures Préciser :

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

..... Voir annexe jointe

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

..... Voir annexe jointe

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à *Partiqueus*
le *4 novembre 2011*
Votre signature

ANNEXE AU FORMULAIRE CERFA N°13 614*01 de demande de dérogation pour la destruction, l'altération, ou la dégradation de sites de reproduction ou d'aires de repos d'animaux d'espèces protégées

RUBRIQUE B – QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DETRUITS, ALTERES OU DEGRADEES

L'ensemble des espèces faisant l'objet du dossier de demande de dérogation sont présentées dans le tableau 2 du dossier faune. Les 181 espèces figurant dans le tableau ci-après sont celles dont les habitats naturels sont protégés au titre de la réglementation nationale, et qui sont impactés par le projet. Les espèces présentées dans le cadre du dossier mais non mentionnées dans le tableau suivant ne font pas l'objet d'une demande de dérogation car l'impact sur les habitats d'espèce a été évité lors de la mise au point du projet par LISEA.

Groupe	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Surface d'habitat détruit (ha)	Linéaire d'habitat détruit (ml)	Caractéristiques de l'habitat impacté
MAMMIFERES SEMI-AQUATIQUES	Vison d'Europe	<i>Mustela lutreola</i>	79,52	6 746	Habitat principal (site de reproduction et de recherche alimentaire) et secondaire (zone humide)
	Loutre d'Europe	<i>Lutra lutra</i>	136,18	12 157	Habitat principal et secondaire (zone humide)
	Castor d'Europe	<i>Castor fiber</i>	10,13	112	Habitat principal et secondaire (zone humide)
	Musaraigne aquatique	<i>Neomys fodiens</i>	1,38 (avéré) + 74,43 (potentiel)	1 372 (avéré) + 15 000 (potentiel)	Habitat favorable (zone humide)
	Ecureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	659,93	-	Habitat de repos et reproduction (boisements et ripisylves)
MAMMIFERES TERRESTRES	Genette commune	<i>Genetta genetta</i>	347,77	-	Habitat potentiel (ripisylve et milieux ouverts)
	Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i>	1 820,39	-	Habitat potentiel (ripisylve et milieux ouverts)
	Muscardin	<i>Muscardinus avellanarius</i>	évaluation en cours		

Groupe	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Surface d'habitat détruit (ha)	Linéaire d'habitat détruit (ml)	Caractéristiques de l'habitat impacté
CHIROPTERES	Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	387,26	8 520	Habitat de repos/reproduction (boisement + haies)
	Grand murin	<i>Myotis myotis</i>	198,52	1 900	Habitat de repos (boisement)
	Petit murin	<i>Myotis blythii</i>	-	-	Habitat de repos (boisement)
	Grand/Petit Murin	-	35,44	-	Habitat de repos (boisement)
	Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	145,45	3 400	Habitat de repos (boisement)
	Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	200,89	681	Habitat de repos/reproduction (boisement)
	Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	275,43	2 550	Habitat de repos/reproduction (boisement)
	Noctule sp.	-	139	277	Habitat de repos/reproduction (boisement)
	Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	5,26	277	Habitat de repos (boisement)
	Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i>	86,91	-	Habitat de repos/reproduction (boisement)
	Oreillard sp.	-	222,10	2 100	Habitat de repos/reproduction (boisement)
	Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	294,10	4 100	Habitat de repos (boisement + haies)
	Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	507,59	1 800	Habitat de repos (boisement)
	Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	272,71	5 980	Habitat de repos (boisement)
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	133,12	-	Habitat de repos (boisement)	

Groupe	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Surface d'habitat détruit (ha)	Linéaire d'habitat détruit (ml)	Caractéristiques de l'habitat impacté
	Pipistrelle de Kuhl / Nathusius	-	83,85	3 500	Habitat de repos (boisement)
	Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	323,92	1 970	Habitat de repos (boisement + haies)
	Vespertilion à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	136,8	3 600	Habitat de repos (boisement + haies)
	Vespertilion à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	109,62	744	Habitat de repos (boisement)
	Vespertilion à moustaches / à oreilles échancrées	-	2,80	758,20	Habitat de repos (boisement)
	Vespertilion d'Alcathoe	<i>Myotis alcathoe</i>	14,03	563	Habitat de repos/reproduction (boisement)
	Vespertilion de Bechstein	<i>Myotis bechsteini</i>	121,06	245	Habitat de repos/reproduction (boisement)
	Vespertilion de Daubenton	<i>Myotis daubentoni</i>	350,19	5 100	Habitat de repos/reproduction (boisement + haies)
	Vespertilion de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	161,71	2 400	Habitat de repos/reproduction (boisement)
	Vespertilion sp.	-	106,23	4 070	Habitat de repos/reproduction (boisement)
OISEAUX	Oiseaux nicheurs protégés d'intérêt patrimonial				
	Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	5,41	-	Habitat de reproduction (milieu semi-ouvert)
	Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>	15,62	-	Habitat de reproduction (boisement) et d'alimentation (milieu ouvert)
	Bondrée apivore	<i>Fernis apivorus</i>	59,97	-	Habitat de reproduction (boisement) et d'alimentation (milieu ouvert)
	Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	430,87	-	Habitat de reproduction (plaine agricole)
	Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	496,37	-	Habitat de reproduction (plaine agricole)
	Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	24,40	-	Habitat de reproduction (boisement et haies) et d'alimentation (milieu ouvert)

Groupe	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Surface d'habitat détruit (ha)	Linéaire d'habitat détruit (ml)	Caractéristiques de l'habitat impacté
	Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	44,25	-	Habitat de reproduction (boisement) et d'alimentation (milieu ouvert)
	Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	379,15	-	Habitat de reproduction
	Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	9,64	-	Habitat de reproduction (boisement) et d'alimentation (milieu ouvert)
	Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	15,66	-	Habitat de reproduction et d'alimentation (lande, jeune plantation et clairière forestière)
	Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	-	-	Habitat de reproduction (étang)
	Gros-bec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	0, 0095	-	Habitat de reproduction (boisement) et d'alimentation (milieu ouvert)
	Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	49,11	-	Habitat de reproduction (boisement et haies) et d'alimentation (milieu ouvert)
	Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	0,7	2 228	Habitat de reproduction (cours d'eau et ripisylve)
	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	114,58	-	Habitat de reproduction (boisement) et d'alimentation (milieu ouvert)
	Œdicnème criard	<i>Burhinus oedichnemus</i>	561,52	-	Habitat de reproduction (plaine agricole)
	Outarde canepetière	<i>Tetrax tetrax</i>	25 ha détruits pour les 3 ZPS + impact sur Vouharte		Habitat de nidification et habitat favorable (plaine agricole dans les 3 ZPS concernées par le projet et le secteur de Vouharte)
	Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i>	28,09	-	Habitat de reproduction (boisement)
	Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	104,48	-	Habitat de reproduction (boisement)
	Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	59,21	-	Habitat de reproduction
	Râle des genêts	<i>Crex crex</i>	4	-	Habitat de repos potentiel non exploité par l'espèce
	Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	1,22	-	Habitat de reproduction (boisement)

Groupe	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Surface d'habitat détruit (ha)	Linéaire d'habitat détruit (ml)	Caractéristiques de l'habitat impacté
	Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	12,53	-	Habitat de reproduction
	Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	Non quantifiable	-	Habitat de recherche alimentaire
	Moineau soulcie	<i>Petronia petronia</i>	Non quantifiable	-	Habitat de recherche alimentaire
	Petit-duc scops	<i>Otus scops</i>	Non quantifiable	-	Habitat de recherche alimentaire
	Oiseaux nicheurs protégés communs à très communs				
	Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	Non quantifiable	-	Habitat de nidification (ripisylve) et de recherche alimentaire (milieu ouvert)
	Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	Non quantifiable	-	Habitat de nidification (ripisylve) et de recherche alimentaire
	Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	Non quantifiable	-	Habitat de recherche alimentaire (milieu ouvert) et bâtis
	Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	Non quantifiable	-	Habitat de nidification et de recherche alimentaire (milieu ouvert)
	Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	Non quantifiable	-	Habitat de nidification (ripisylve) et de recherche alimentaire (milieu ouvert)
	Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	Non quantifiable	-	Habitat de nidification et de recherche alimentaire (végétation de zone humide)
	Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	Non quantifiable	-	Habitat de nidification (ripisylve) et de recherche alimentaire (milieu ouvert)
	Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	Non quantifiable	-	Habitat de nidification et de recherche alimentaire (milieu ouvert)
	Bruant zizi	<i>Emberiza cirius</i>	Non quantifiable	-	Habitat de nidification (ripisylve) et de recherche alimentaire (milieu ouvert)
	Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	Non quantifiable	-	Habitat de nidification (ripisylve) et de recherche alimentaire (milieu ouvert)

Groupe	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Surface d'habitat détruit (ha)	Linéaire d'habitat détruit (ml)	Caractéristiques de l'habitat impacté
	Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	Non quantifiable	-	Habitat de nidification (ripisylve) et de recherche alimentaire (milieu ouvert)
	Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	Non quantifiable	-	Habitat de recherche alimentaire (milieu ouvert) et bâtis
	Chouette effraie	<i>Tyto alba</i>	Non quantifiable	-	Habitat de recherche alimentaire (milieu ouvert) et bâtis
	Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	Non quantifiable	-	Habitat de nidification (ripisylve) et de recherche alimentaire (milieu ouvert)
	Cochevis huppé	<i>Galerida cristata</i>	Non quantifiable	-	Habitat de nidification et de recherche alimentaire (milieu ouvert)
	Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	Non quantifiable	-	Habitat de nidification (ripisylve) et de recherche alimentaire (milieu ouvert)
	Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	Non quantifiable	-	Habitat de nidification (ripisylve) et de recherche alimentaire (milieu ouvert)
	Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	Non quantifiable	-	Habitat de nidification (ripisylve) et de recherche alimentaire (milieu ouvert)
	Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	Non quantifiable	-	Habitat de nidification (ripisylve) et de recherche alimentaire (milieu ouvert)
	Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	Non quantifiable	-	Habitat de nidification (ripisylve) et de recherche alimentaire (milieu ouvert)
	Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	Non quantifiable	-	Habitat de nidification (ripisylve) et de recherche alimentaire (milieu ouvert)
	Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	Non quantifiable	-	Habitat de nidification (ripisylve) et de recherche alimentaire (milieu ouvert)
	Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i>	Non quantifiable	-	Habitat de nidification (végétation palustre) et de recherche alimentaire
	Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	Non quantifiable	-	Habitat de nidification (ripisylve) et de recherche alimentaire (milieu ouvert)
	Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i>	Non quantifiable	-	Habitat de nidification (ripisylve) et de recherche alimentaire (milieu ouvert)

Groupes	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Surface d'habitat détruit (ha)	Linéaire d'habitat détruit (ml)	Caractéristiques de l'habitat impacté
	Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbica</i>	Non quantifiable	-	Habitat de recherche alimentaire (milieu ouvert) et bâtis
	Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	Non quantifiable	-	Habitat de recherche alimentaire (milieu ouvert) et bâtis
	Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>	Non quantifiable	-	Habitat de nidification (ripisylve) et de recherche alimentaire (milieu ouvert)
	Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	Non quantifiable	-	Habitat de nidification (ripisylve) et de recherche alimentaire (milieu ouvert)
	Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	Non quantifiable	-	Habitat de nidification (ripisylve) et de recherche alimentaire (milieu ouvert)
	Martinet noir	<i>Apus apus</i>	Non quantifiable	-	Habitat de recherche alimentaire (milieu ouvert) et bâtis
	Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	Non quantifiable	-	Habitat de nidification (ripisylve) et de recherche alimentaire (milieu ouvert)
	Mésange bleue	<i>Parus caeruleus</i>	Non quantifiable	-	Habitat de nidification (ripisylve) et de recherche alimentaire (milieu ouvert)
	Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	Non quantifiable	-	Habitat de nidification (ripisylve) et de recherche alimentaire (milieu ouvert)
	Mésange huppée	<i>Parus cristatus</i>	Non quantifiable	-	Habitat de nidification (ripisylve) et de recherche alimentaire (milieu ouvert)
	Mésange noire	<i>Parus ater</i>	Non quantifiable	-	Habitat de nidification (ripisylve) et de recherche alimentaire (milieu ouvert)
	Mésange non nette	<i>Parus palustris</i>	Non quantifiable	-	Habitat de nidification (ripisylve) et de recherche alimentaire (milieu ouvert)
	Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	Non quantifiable	-	Habitat de recherche alimentaire (milieu ouvert) et bâtis
	Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>	Non quantifiable	-	Habitat de recherche alimentaire (milieu ouvert) et bâtis
	Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	Non quantifiable	-	Habitat de nidification (ripisylve) et de recherche alimentaire (milieu ouvert)

Groupe	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Surface d'habitat détruit (ha)	Linéaire d'habitat détruit (ml)	Caractéristiques de l'habitat impacté
	Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	Non quantifiable	-	Habitat de nidification (ripisylve) et de recherche alimentaire (milieu ouvert)
	Pic vert	<i>Picus viridis</i>	Non quantifiable	-	Habitat de nidification (ripisylve) et de recherche alimentaire (milieu ouvert)
	Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	Non quantifiable	-	Habitat de nidification (ripisylve) et de recherche alimentaire (milieu ouvert)
	Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	Non quantifiable	-	Habitat de nidification (ripisylve) et de recherche alimentaire (milieu ouvert)
	Pouillot de Bonelli	<i>Phylloscopus bonelli</i>	Non quantifiable	-	Habitat de nidification (ripisylve) et de recherche alimentaire (milieu ouvert)
	Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	Non quantifiable	-	Habitat de nidification (ripisylve) et de recherche alimentaire (milieu ouvert)
	Pouillot siffleur	<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	Non quantifiable	-	Habitat de nidification (ripisylve) et de recherche alimentaire (milieu ouvert)
	Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	Non quantifiable	-	Habitat de nidification (ripisylve) et de recherche alimentaire (milieu ouvert)
	Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapillus</i>	Non quantifiable	-	Habitat de nidification (ripisylve) et de recherche alimentaire (milieu ouvert)
	Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	Non quantifiable	-	Habitat de nidification (ripisylve) et de recherche alimentaire (milieu ouvert)
	Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	Non quantifiable	-	Habitat de nidification (ripisylve) et de recherche alimentaire (milieu ouvert)
	Rouge-gorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	Non quantifiable	-	Habitat de nidification (ripisylve) et de recherche alimentaire (milieu ouvert)
	Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	Non quantifiable	-	Habitat de recherche alimentaire (milieu ouvert) et bâtis
	Rousserolle effarvate	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	Non quantifiable	-	Habitat de nidification et de recherche alimentaire (végétation de zone humide)
	Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	Non quantifiable	-	Habitat de nidification (ripisylve) et de recherche alimentaire (milieu ouvert)

Groupe	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Surface d'habitat détruit (ha)	Linéaire d'habitat détruit (ml)	Caractéristiques de l'habitat impacté
	Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	Non quantifiable	-	Habitat de nidification (ripisylve) et de recherche alimentaire (milieu ouvert)
	Tarier pâtre	<i>Saxicola torquatus</i>	Non quantifiable	-	Habitat de nidification (ripisylve) et de recherche alimentaire (milieu ouvert)
	Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	Non quantifiable	-	Habitat de nidification (ripisylve) et de recherche alimentaire (milieu ouvert)
	Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	Non quantifiable	-	Habitat de nidification (ripisylve) et de recherche alimentaire (milieu ouvert)
	Oiseaux migrateurs et hivernants protégés				
	Balbuzard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	Non quantifiable	-	Habitat de repos potentiel
	Chevalier sylvain	<i>Tringa glareola</i>	Non quantifiable	-	Habitat de repos potentiel
	Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	Non quantifiable	-	Habitat de repos potentiel
	Faucon émerillon	<i>Falco subbuteo</i>	Non quantifiable	-	Habitat de repos potentiel
	Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	Non quantifiable	-	Habitat de repos potentiel
	Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i>	Non quantifiable	-	Habitat de repos potentiel
	Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>	Non quantifiable	-	Habitat de repos potentiel
	Goéland leucophée	<i>Larus michahellis</i>	Non quantifiable	-	Habitat de repos potentiel
	Grand cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	Non quantifiable	-	Habitat de repos potentiel
	Grande Aigrette	<i>Casmerodius albus</i>	Non quantifiable	-	Habitat de repos potentiel
	Grue cendrée	<i>Grus grus</i>	Non quantifiable	-	Habitat de repos potentiel
	Héron pourpré	<i>Ardea cinerea</i>	Non quantifiable	-	Habitat de repos potentiel
	Hibou des marais	<i>Asio flammeus</i>	Non quantifiable	-	Habitat de repos potentiel
	Locustelle luscinioïde	<i>Locustella luscinioides</i>	Non quantifiable	-	Habitat de repos potentiel
	Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	Non quantifiable	-	Habitat de repos potentiel
	Mouette rieuse	<i>Larus ridibundus</i>	Non quantifiable	-	Habitat de repos potentiel
	Pinson du Nord	<i>Fringilla montifringilla</i>	Non quantifiable	-	Habitat de repos potentiel
	Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>	Non quantifiable	-	Habitat de repos potentiel
	Pluvier guignard	<i>Eudromias morinellus</i>	Non quantifiable	-	Habitat de repos potentiel

Groupe	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Surface d'habitat détruit (ha)	Linéaire d'habitat détruit (ml)	Caractéristiques de l'habitat impacté
	Sterne naine	<i>Sterna albifrons</i>	Non quantifiable	-	Habitat de repos potentiel
	Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>	Non quantifiable	-	Habitat de repos potentiel
	Tarier des prés	<i>Saxicola ruberta</i>	Non quantifiable	-	Habitat de repos potentiel
	Tarin des aulnes	<i>Carduelis spinus</i>	Non quantifiable	-	Habitat de repos potentiel
	Balbuzard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	Non quantifiable	-	Habitat de repos potentiel
POISSONS	Alose feinte	<i>Alosa fallax</i>	-	157	Cours d'eau
	Bouvière	<i>Rhodeus amarus</i>	-	1 355	Cours d'eau
	Brochet	<i>Esox lucius</i>	2,99	4 562	Cours d'eau et frayère
	Chabot	<i>Cottus gobio</i>	-	6 836	Cours d'eau / frayères potentielles
	Esturgeon européen	<i>Acipenser sturio</i>	-	-	Cours d'eau
	Grande alose	<i>Alosa alosa</i>	-	155	Cours d'eau
	Lamproie de planer	<i>Lampetra planeri</i>	0,01	4 621	Cours d'eau et frayère
	Lamproie de rivière	<i>Lampetra fluviatilis</i>	-	36	Cours d'eau
	Lamproie marine	<i>Petromyzon marinus</i>	-	155	Cours d'eau
	Loche de rivière	<i>Cobitis taenia</i>	-	344	Cours d'eau
	Saumon atlantique	<i>Salmo salar</i>	-	155	Cours d'eau
	Truite commune (truite de mer et truite fario)	<i>Salmo trutta</i>	-	1 712	Cours d'eau
	Vandoise	<i>Leuciscus gr. leuciscus</i>	-	2 333	Cours d'eau
	REPTILES	Cistude d'Europe	<i>Emys orbicularis</i>	1,1	1 101
Couleuvre à collier		<i>Natrix natrix</i>	654,41	-	Habitat favorable (ourlet calcicole, pelouse calcicole, prairie humide, végétation rivulaire)
Couleuvre d'Esculape		<i>Zamenis longissimus</i>	489,51	-	Habitat favorable (pelouse siliceuse, prairie humide, prairie mésophile, végétation rivulaire)

Groupe	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Surface d'habitat détruit (ha)	Linéaire d'habitat détruit (ml)	Caractéristiques de l'habitat impacté
	Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>	461,15	-	Habitat favorable (ouret calcicole, pelouse calcicole, pelouse siliceuse, prairie humide, prairie mésophile, végétation rivulaire)
	Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	1 820,39	-	Habitat favorable (ourlet calcicole, pelouse calcicole, pelouse siliceuse, prairie mésophile)
	Lézard vert	<i>Lacerta bilineata</i>	713,41	-	Habitat favorable (ourlet calcicole, pelouse calcicole, pelouse siliceuse, prairie mésophile)
AMPHIBIENS	Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	0,78 (reproduction) + 50,88 (gagnage/hivernage)	-	Habitat de reproduction et site de gagnage et d'hivernage
	Crapaud calamite	<i>Bufo calamita</i>	0,05 (reproduction) + 21,55 (gagnage/hivernage)	-	Habitat de reproduction et site de gagnage et d'hivernage
	Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	11,8 (reproduction) + 482,79 (gagnage/hivernage)	-	Habitat de reproduction et site de gagnage et d'hivernage
	Grenouille de Graf (grenouilles vertes s.l.)	<i>Pelophylax kl. Grafi</i>			
	Grenouille de Lessona (grenouilles vertes s.l.)	<i>Pelophylax lessonae</i>			
	Grenouille de Perez (grenouilles vertes s.l.)	<i>Pelophylax perezi</i>	22,54 (reproduction) + 453,36 (gagnage/hivernage)	-	Habitat de reproduction et site de gagnage et d'hivernage (grenouille de Lessona bénéficiant seule d'une protection de ses habitats)
	Grenouille rieuse (grenouilles vertes s.l.)	<i>Pelophylax ridibundus</i>			
	Grenouille verte (grenouilles vertes s.l.)	<i>Pelophylax kl. esculenta</i>			
	Rainette méridionale	<i>Hyla meridionalis</i>	8,78 (reproduction) + 113,64 (gagnage/hivernage)	-	Habitat de reproduction et site de gagnage et d'hivernage

Groupe	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Surface d'habitat détruit (ha)	Linéaire d'habitat détruit (ml)	Caractéristiques de l'habitat impacté
	Rainette verte	<i>Hyla arborea</i>	1,21 (reproduction) + 265,37 (gagnage/hivernage)	-	Habitat de reproduction et site de gagnage et d'hivernage
	Triton crêté	<i>Triturus cristatus</i>	0,43 (reproduction) + 48,71 (gagnage/hivernage)	-	Habitat de reproduction et site de gagnage et d'hivernage
	Triton marbré	<i>Triturus marmoratus</i>	0,67 (reproduction) + 172,88 (gagnage/hivernage)	-	Habitat de reproduction et site de gagnage et d'hivernage
Odonates	Cordulie à corps fin	<i>Oxygastra curtisii</i>	0,82	808	Habitat de reproduction, de maturation et de chasse (lisière, lit majeur, ripisylve)
	Gomphe à pattes jaunes	<i>Gomphus flavipes</i>	0,73	-	Habitat de reproduction, de maturation et de chasse (lisière, lit majeur, ripisylve)
	Gomphe de Grasiin	<i>Gomphus graslinii</i>	2,24	-	Habitat de reproduction, de maturation et de chasse (lisière, lit majeur, ripisylve)
Lépidoptères	Azuré du serpolet	<i>Glaucopsyche arion</i>	15,07	-	Prairie et ourlet calcicole
	Bacchante	<i>Lopinga achine</i>	5,70	-	Boisement
	Cuivré des marais	<i>Lycaena dispar</i>	12,41	-	Prairie humide
Coléoptères	Fadet des laïches	<i>Coenonympha oedippus</i>	55,29	-	Boisement et lande
	Sphinx de l'épilobe	<i>Proserpinus proserpina</i>	0,71	-	Prairie humide
	Grand capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>	15,01	494	Ripisylve et arbre isolé
	Rosalie des alpes	<i>Rosalia alpina</i>	1,94	57	Ripisylve et arbre isolé

Groupe	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Surface d'habitat détruit (ha)	Linéaire d'habitat détruit (ml)	Caractéristiques de l'habitat impacté
CRUSTACES	Ecrevisse à pieds blancs	<i>Austropotamobius pallipes</i>	-	650	Destruction ou altération d'habitat favorable (cours d'eau)
MOLLUSQUES	Grande mulette	<i>Margaritifera auricularia</i>	0,56	-	Destruction ou altération d'habitat favorable (cours d'eau)
	Mulette épaisse	<i>Unio crassus</i>	0,87	552	Destruction ou altération d'habitat favorable (cours d'eau)

RUBRIQUE D – QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Les destructions, altérations ou dégradations d'habitats interviendront lors des premières phases de réalisation de l'infrastructure :

- Dégagement des emprises
- Terrassements
- Réalisations des fondations, appuis,... des ouvrages provisoires et définitifs.

Ces atteintes aux habitats interviendront de façon directe uniquement à l'intérieur des emprises objet de la présente demande de dérogation. Les habitats d'espèces animales (notamment Castor, Vison, Loure, insectes xylophages et lépidoptères inféodées à des espèces végétales particulières, amphibiens et Cistude) font l'objet d'une mise en défens par filet de protection et signalétique adaptée dans le cadre du chantier.

Des atteintes indirectes pourraient se manifester en dehors de ces emprises : bruit, vibrations, émissions de poussières, émissions de matières en suspension,... L'ISEA met en œuvre des mesures adaptées pour les limiter.

RUBRIQUE E – QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS

D'une manière générale, les personnes encadrant les destructions, altérations ou dégradations d'habitats sont les responsables de chantier en charge des dégagements d'emprises et des terrassements. Le management environnemental des travaux mis en place par LISEA fait intervenir des responsables environnement encadrant également ces phases sensibles des travaux, pour veiller au respect des emprises d'une part, des zones mises en défens, et plus largement de l'ensemble des dispositions prises en faveur de l'environnement. Pour la préparation de ces phases opérationnelles, le personnel qualifié dédié à la maîtrise environnementale des travaux (cursus universitaire en environnement) comporte à ce jour 11 personnes mobilisées à plein temps.

Pour les interventions sur des habitats d'espèces protégées, et notamment lorsque des déplacements d'individus y sont envisagés, l'encadrement des opérations sera assuré par les bureaux d'études spécialisés en écologie, retenus en fonction de leurs compétences et références acquises pour chacun des groupes d'espèces animales concernés par des déplacements. Les prestataires d'ores et déjà identifiés pour ces opérations, ainsi que les modalités d'intervention envisagées, sont présentés dans l'annexe au formulaire CERFA n°13616-1, p 24 et suivantes.

RUBRIQUE G. - QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Les lieux de destruction et de dégradation sont situés sur les communes interceptées par l'emprise du projet, listées dans le tableau ci-dessous :

Région Centre		Région Poitou-Charentes			Région Aquitaine	
Indre-et-Loire	Vienne	Deux-Sèvres	Charente	Charente-Maritime	Gironde	
Antigny-le-Tillac	Biard	Rom	Asnières-sur-Nouère	Bedenac	Ambarès-et-Lagrave	
Chambray-lès-Tours	Bruix	Piliboux	Bécheresse	Borese-et-Mattron	Aubie-et-Espessas	
Draché	Buxerolles	Sauzé-Vaussais	Bessac	Clérac	Cavignac	
La Celle-Saint-Avant	Celle-l'Evescault	Vanzay	Bignac	Montguyon	Cézac	
Maillé	Chasseneuil-du-Poitou		Blanzac-Porcheresse	Neuvicq	Cubzac-les-Ponts	
Marigny-Marmande	Chaunay		Brossac	Saint-Martin-d'Ary	Gauriaguet	
Montbazou	Colombiers		Cellettes		Lapouyade	
Monts	Coulombiers		Champagne-Vigny		Laruscade	
Nouâtre	Fontaine-le-Comte		Charmé		Marsas	
Ports-sur-Vienne	Jaunay-Clan		Chatignac		Peujard	
Pussigny	Ligugé		Claix		Saint-André-de-Cubzac	
Saint-Avertin	Marçay		Coulonges		Saint-Antoine	
Sainte-Catherine-de-Fierbois	Marigny-Brizay		Courcôme		Saint-Loubès	
Sainte-Maure-de-Touraine	Marigny-Chémereau		Cressac-Saint-Genis		Saint-Romain-la-Virvée	
Sepmes	Migné-Auxances		Deviat		Saint-Vincent-de-Paul	
Sorigny	Mondion		Fléac			
Thilouze	Payré		Juillé			
Veigné	Poitiers		La Chêverrie			
Villeperdue	Saint-Genest d'Ambière		La Couronne			
	Saint-Gervais-lès-Trois-Clochers		La Faye			
	Scorbé-Clairvaux		Linars			
	Sossais		Londigny			
	Thuré		Luxé			
	Vouneuil-sous-Biard		Marsac			
			Montignac-Charente			

Région Centre		Région Poitou-Charentes			Région Aquitaine	
Indre-et-Loire	Vienne	Deux-Sèvres	Charente	Charente-Maritime	Gironde	
			Montjean			
			Nersac			
			Passirac			
			Pérignac			
			Plassac-Roufiac			
			Poullignac			
			Raix			
			Roulet-Saint-Estèphe			
			Saint-Amant-de-Boixe			
			Sainte-Souligne			
			Saint-Genis-d'Hiersac			
			Saint-Léger			
			Saint-Martin-du-Clocher			
			Saint-Vallier			
			Vervant			
			Villefagnan			
			Villiers-le-Roux			
			Villognon			
			Vouharte			
			Xambes			

RUBRIQUE H. – EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNEE DANS UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE

L'ensemble des mesures de suppression, réduction et le cas échéant compensation des impacts résiduels sont présentés dans le dossier de demande de dérogation. Ces mesures doivent permettre le maintien des espèces concernées dans un état de conservation favorable.

Au titre des mesures compensatoires, les mesures chiffrées sont présentées par espèce dans les tableaux de synthèse figurant aux chapitres 12.4 des rapports faune et flore (pièce 02 volume 03 et pièce 03 volume 08), ainsi qu'au chapitre 15.4 du rapport de synthèse (pièce 04 volume 13).

Des précisions sont apportées par espèce dans chacun de ces rapports, concernant la mise en œuvre des mesures compensatoires.

RUBRIQUE I. – COMMENT SERA ETABLI LE COMPTE-RENDU DE L'OPERATION

Chaque bureau d'étude ou expert référent établira un compte rendu détaillé des déplacements réalisés. LISEA transmettra aux services un bilan des opérations réalisées.

2. FORMULAIRE CERFA N°13 616*01 DE DEMANDE DE DEROGATION POUR LA CAPTURE OU L'ENLEVEMENT, LA DESTRUCTION, LA PERTURBATION INTENTIONNELLE DE SPECIMENS D'ESPECES ANIMALES PROTEGEES

DEMANDE DE DÉROGATION
POUR **LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT ***
 LA DESTRUCTION *
 LA PERTURBATION INTENTIONNELLE *
DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES
 * cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
 définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom : LISEA
 ou Dénomination (pour les personnes morales) :
 Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : 1, cours Ferdinand de LESSEPS
 Adresse : N° Rue RUEIL MALMAISON (92500)
 Commune
 Code postal
 Nature des activités : Financement, conception, construction, maintenance et exploitation
 de la ligne ferroviaire à grande vitesse Sud Europe Atlantique (LGV SEA)
 Qualification : entre Tours et Bordeaux et des raccordements au réseau existant

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1		Voir annexe jointe
B2		
B3		
B4		
B5		

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION *

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale
 Conception, construction, maintenance et exploitation de la ligne ferroviaire à grande vitesse Sud Europe Atlantique (LGV SEA) Tours/Bordeaux déclarée d'utilité publique

D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION

(renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

DI. CAPTURE OU ENLÈVEMENT *

Capture définitive Préciser la destination des animaux capturés :

Capture temporaire avec relâcher sur place avec relâcher différé

S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher :

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher :

Capture manuelle Capture au filet

Capture avec époussette Pièges Préciser :

Autres moyens de capture Préciser : Voir annexe jointe

Utilisation de sources lumineuses Préciser :

Utilisation d'émissions sonores Préciser :

Modalités de marquage des animaux (description et justification) :

Suite sur papier libre

D2. DESTRUCTION *

Destruction des nids Préciser :

Destruction des œufs Préciser :

Destruction des animaux Par animaux prédateurs Préciser :

Par pièges létaux Préciser :

Par capture et euthanasie Préciser : Voir annexe jointe

Par armes de chasse Préciser :

Autres moyens de destruction Préciser :

Suite sur papier libre

D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE *

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs Préciser :

Utilisation d'animaux domestiques Préciser :

Utilisation de sources lumineuses Préciser :

Utilisation d'émissions sonores Préciser : Voir annexe jointe

Utilisation de moyens pyrotechniques Préciser :

Utilisation d'armes de tir Préciser :

Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION *

Formation initiale en biologie animale Préciser :

Formation continue en biologie animale Préciser : Voir annexe jointe

Autre formation Préciser :

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Préciser la période : Durée de la construction: 2011 à 2017

ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives :

Départements :

Cantons : Voir annexe jointe

Communes :

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Relâcher des animaux capturés Mesures de protection réglementaires

Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

..... Voir annexe jointe

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

..... Voir annexe jointe

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Porticius

le 6 novembre 2011

Votre signature

V.O.



ANNEXE AU FORMULAIRE CERFA N°13 616*01 de demande de dérogation pour la capture ou l'enlèvement, la destruction, la destruction, la perturbation intentionnelle de spécimens d'espèces animales protégées

RUBRIQUE B – QUELS SONT LES SPECIMENS CONCERNES PAR L'OPERATION

L'ensemble des espèces faisant l'objet du dossier de demande de dérogation sont présentées dans le tableau 2 du dossier faune. Les 192 espèces figurant dans le tableau ci-après sont celles qui sont impactées par le projet, par une destruction, un dérangement et/ou un déplacement pour la sauvegarde d'individus. Les espèces présentées dans le cadre du dossier mais non mentionnées dans le tableau suivant ne font pas l'objet d'une demande de dérogation car l'impact a été évité lors de la mise au point du projet par LISEA.

Groupe	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Impacts sur les individus
MAMMIFERES SEMI-AQUATIQUES	Vison d'Europe	<i>Mustela lutreola</i>	Risque très limité de destruction d'individus et dérangement de quelques individus aux abords du chantier
	Loutre d'Europe	<i>Lutra lutra</i>	Risque très limité de destruction d'individus et dérangement de quelques individus aux abords du chantier
	Castor d'Europe	<i>Castor fiber</i>	Risque très limité de destruction d'individus et dérangement de quelques individus aux abords du chantier
	Musaraigne aquatique	<i>Neomys fodiens</i>	Risque limité de destruction de quelques individus et dérangement de quelques individus aux abords du chantier
	Ecureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	Risque de destruction d'individus non quantifiable à l'échelle du projet et dérangement de quelques individus aux abords du chantier
	Genette commune	<i>Genetta genetta</i>	Risque de destruction d'individus non quantifiable à l'échelle du projet et dérangement de quelques individus aux abords du chantier
	Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i>	Risque de destruction d'individus non quantifiable à l'échelle du projet et dérangement de quelques individus aux abords du chantier
	Muscardin	<i>Muscardinus avellanarius</i>	Risque de destruction d'individus non quantifiable
MAMMIFERES TERRESTRES			

Groupe	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Impacts sur les individus
CHIROPTERES	Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	Risque de destruction d'individus non quantifiable à l'échelle du projet pour les individus ponctuellement en repos lors des défrichements et dérangements de quelques individus aux abords du chantier. Risque de collision en phase exploitation.
	Grand murin	<i>Myotis myotis</i>	Risque de destruction d'individus non quantifiable à l'échelle du projet pour les individus ponctuellement en repos lors des défrichements et dérangements de quelques individus aux abords du chantier. Risque de collision en phase exploitation.
	Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Risque de destruction d'individus non quantifiable à l'échelle du projet pour les individus ponctuellement en repos lors des défrichements et dérangements de quelques individus aux abords du chantier. Risque de collision en phase exploitation.
	Minioptère de Shreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>	Risque très faible de collision en phase exploitation (1 seul gîte de reproduction situé à plus de 1,5 km du projet).
	Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	Risque de destruction d'individus non quantifiable à l'échelle du projet pour les individus ponctuellement en repos lors des défrichements et dérangements de quelques individus aux abords du chantier. Risque de collision en phase exploitation.
	Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	Risque de destruction d'individus non quantifiable à l'échelle du projet pour les individus ponctuellement en repos lors des défrichements et dérangements de quelques individus aux abords du chantier. Risque de collision en phase exploitation.
	Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	Risque de destruction d'individus non quantifiable à l'échelle du projet pour les individus ponctuellement en repos lors des défrichements et dérangements de quelques individus aux abords du chantier. Risque de collision en phase exploitation.

Groupe	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Impacts sur les individus
	Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i>	Risque de destruction d'individus non quantifiable à l'échelle du projet pour les individus ponctuellement en repos lors des défrichements et dérangements de quelques individus aux abords du chantier. Risque de collision en phase exploitation.
	Petit murin	<i>Myotis blythii</i>	Risque de destruction d'individus non quantifiable à l'échelle du projet pour les individus ponctuellement en repos lors des défrichements et dérangements de quelques individus aux abords du chantier. Risque de collision en phase exploitation.
	Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Risque de destruction d'individus non quantifiable à l'échelle du projet pour les individus ponctuellement en repos lors des défrichements et dérangements de quelques individus aux abords du chantier. Risque de collision en phase exploitation.
	Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Risque de destruction d'individus non quantifiable à l'échelle du projet pour les individus ponctuellement en repos lors des défrichements et dérangements de quelques individus aux abords du chantier. Risque de collision en phase exploitation.
	Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Risque de destruction d'individus non quantifiable à l'échelle du projet pour les individus ponctuellement en repos lors des défrichements et dérangements de quelques individus aux abords du chantier. Risque de collision en phase exploitation.
	Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	Risque de destruction d'individus non quantifiable à l'échelle du projet pour les individus ponctuellement en repos lors des défrichements et dérangements de quelques individus aux abords du chantier. Risque de collision en phase exploitation.
	Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	Risque de destruction d'individus non quantifiable à l'échelle du projet pour les individus ponctuellement en repos lors des défrichements et dérangements de quelques individus aux abords du chantier. Risque de collision en phase exploitation.

Groupe	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Impacts sur les individus
	Vespertilion à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	Risque de destruction d'individus non quantifiable à l'échelle du projet pour les individus ponctuellement en repos lors des défrichements et dérangements de quelques individus aux abords du chantier. Risque de collision en phase exploitation.
	Vespertilion à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	Risque de destruction d'individus non quantifiable à l'échelle du projet pour les individus ponctuellement en repos lors des défrichements et lors de la destruction des bâtis à l'ouest de l'emprise et dérangements de quelques individus aux abords du chantier. Risque de collision en phase exploitation.
	Vespertilion d'Alcathoe	<i>Myotis alcathoe</i>	Risque de destruction d'individus non quantifiable à l'échelle du projet pour les individus ponctuellement en repos lors des défrichements et dérangements de quelques individus aux abords du chantier. Risque de collision en phase exploitation.
	Vespertilion de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	Risque de destruction d'individus non quantifiable à l'échelle du projet pour les individus ponctuellement en repos lors des défrichements et dérangements de quelques individus aux abords du chantier. Risque de collision en phase exploitation.
	Vespertilion de Daubenton	<i>Myotis daubentoni</i>	Risque de destruction d'individus non quantifiable à l'échelle du projet pour les individus ponctuellement en repos lors des défrichements et dérangements de quelques individus aux abords du chantier. Risque de collision en phase exploitation.
	Vespertilion de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	Risque de destruction d'individus non quantifiable à l'échelle du projet pour les individus ponctuellement en repos lors des défrichements et dérangements de quelques individus aux abords du chantier. Risque de collision en phase exploitation.

Groupe	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Impacts sur les individus
OISEAUX	Oiseaux nicheurs protégés d'intérêt patrimonial		
	Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	Risque très limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangements de quelques individus aux abords du chantier.
	Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>	Risque limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangements de quelques individus aux abords du chantier.
	Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	Risque très limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangements de quelques individus aux abords du chantier.
	Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>	Risque très limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangements de quelques individus aux abords du chantier.
	Bruant ortolan	<i>Emberiza hortulana</i>	Risque très limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangements de quelques individus aux abords du chantier.
	Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	Risque limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangements de quelques individus aux abords du chantier.
	Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	Risque limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangements de quelques individus aux abords du chantier.
	Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	Risque limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangements de quelques individus aux abords du chantier.
	Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	Risque très limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangements de quelques individus aux abords du chantier.
Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>	Risque très limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangements de quelques individus aux abords du chantier.	
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	Risque limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangements de quelques individus aux abords du chantier.	

Groupe	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Impacts sur les individus
	Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	Risque très limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	Risque limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	Risque limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Gros-bec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	Risque très limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	Risque très limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	Risque limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	Risque très limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Œdicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus</i>	Risque limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Outarde canepetière	<i>Tetrax tetrax</i>	Risque limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i>	Risque très limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	Risque très limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Pie-grièche à tête rousse	<i>Lanius senator</i>	Risque très limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.

Groupe	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Impacts sur les individus
	Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	Risque très limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Râle des genets	<i>Crex crex</i>	Risque limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	Risque très limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	Risque limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	Risque très limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Moineau soulcie	<i>Petronia petronia</i>	Risque très limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Petit-duc scops	<i>Otus scops</i>	Risque très limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Oiseaux nicheurs protégés communs à très communs		
	Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	Risque limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	Risque limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	Risque limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	Risque limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.

Groupe	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Impacts sur les individus
	Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	Risque limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	Risque limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	Risque limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	Risque limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Bruant zizi	<i>Emberiza citrlus</i>	Risque limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	Risque limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	Risque limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	Risque limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Chouette effraie	<i>Tyto alba</i>	Risque limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	Risque limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Cochevis huppé	<i>Galerida cristata</i>	Risque limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	Risque limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.

Groupe	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Impacts sur les individus
	Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	Risque limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	Risque limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	Risque limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	Risque limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	Risque limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	Risque limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i>	Risque limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	Risque limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i>	Risque limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbica</i>	Risque limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	Risque limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Hypolais polyglotte	<i>Hypolais polyglotta</i>	Risque limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.

Groupe	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Impacts sur les individus
	Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	Risque limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	Risque limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Martinet noir	<i>Apus apus</i>	Risque limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	Risque limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Mésange bleue	<i>Parus caeruleus</i>	Risque limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	Risque limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Mésange huppée	<i>Parus cristatus</i>	Risque limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Mésange noire	<i>Parus ater</i>	Risque limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Mésange nonnette	<i>Parus palustris</i>	Risque limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	Risque limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>	Risque limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	Risque limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.

Groupe	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Impacts sur les individus
	Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	Risque limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Pic vert	<i>Picus viridis</i>	Risque limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	Risque limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	Risque limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Pouillot de Bonelli	<i>Phylloscopus bonelli</i>	Risque limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	Risque limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Pouillot siffleur	<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	Risque limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	Risque limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapillus</i>	Risque limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	Risque limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	Risque limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Rouge-gorge familial	<i>Erithacus rubecula</i>	Risque limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.

Groupe	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Impacts sur les individus
	Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	Risque limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Rousserolle effarvate	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	Risque limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	Risque limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	Risque limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Tariet pâtre	<i>Saxicola torquatus</i>	Risque limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	Risque limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	Risque limité de destruction d'individus uniquement par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Oiseaux migrateurs et hivernants protégés		
	Grand cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	Risque très limité de destruction d'individus par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Balbuzard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	Risque très limité de destruction d'individus par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	Risque très limité de destruction d'individus par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Héron pourpré	<i>Ardea cinerea</i>	Risque très limité de destruction d'individus par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Grue cendrée	<i>Grus grus</i>	Risque très limité de destruction d'individus par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.

Groupe	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Impacts sur les individus
	Pluvier guignard	<i>Eudromias morinellus</i>	Risque très limité de destruction d'individus par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Chevalier sylvain	<i>Tringa glareola</i>	Risque très limité de destruction d'individus par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>	Risque très limité de destruction d'individus par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Sterne naine	<i>Sterna albifrons</i>	Risque très limité de destruction d'individus par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	Risque très limité de destruction d'individus par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>	Risque très limité de destruction d'individus par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Locustelle luscinoïde	<i>Locustella luscinoïdes</i>	Risque très limité de destruction d'individus par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Grande Aigrette	<i>Casmerodius albus</i>	Risque très limité de destruction d'individus par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Faucon émerillon	<i>Falco subbuteo</i>	Risque très limité de destruction d'individus par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	Risque très limité de destruction d'individus par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Hibou des marais	<i>Asio flammeus</i>	Risque très limité de destruction d'individus par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Tarier des prés	<i>Saxicola ruberta</i>	Risque très limité de destruction d'individus par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.

Groupe	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Impacts sur les individus
POISSONS	Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i>	Risque très limité de destruction d'individus par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>	Risque très limité de destruction d'individus par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Goéland leucophée	<i>Larus michahellis</i>	Risque très limité de destruction d'individus par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Mouette rieuse	<i>Larus ridibundus</i>	Risque très limité de destruction d'individus par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Pinson du Nord	<i>Fringilla montifringilla</i>	Risque très limité de destruction d'individus par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Tarin des aulnes	<i>Carduelis spinus</i>	Risque très limité de destruction d'individus par collision et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Alose feinte	<i>Alosa fallax</i>	Risque très limité de destruction d'individus en phase chantier et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Bouvière	<i>Rhodeus amarus</i>	Risque très limité de destruction d'individus en phase chantier et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Brochet	<i>Esox lucius</i>	Risque très limité de destruction d'individus en phase chantier et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Esturgeon européen	<i>Acipenser sturio</i>	Risque très limité de destruction d'individus en phase chantier et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Grande alose	<i>Alosa alosa</i>	Risque très limité de destruction d'individus en phase chantier et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Lamproie de planer	<i>Lampetra planeri</i>	Risque très limité de destruction d'individus en phase chantier et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.

Groupe	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Impacts sur les individus
REPTILES	Lamproie de rivière	<i>Lampetra fluviatilis</i>	Risque très limité de destruction d'individus en phase chantier et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Lamproie marine	<i>Petromyzon marinus</i>	Risque très limité de destruction d'individus en phase chantier et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Loche de rivière	<i>Cobitis taenia</i>	Risque très limité de destruction d'individus en phase chantier et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Saumon atlantique	<i>Salmo salar</i>	Risque très limité de destruction d'individus en phase chantier et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Truite commune (truite de mer et truite fario)	<i>Salmo trutta</i>	Risque très limité de destruction d'individus en phase chantier et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Vandoise	<i>Leuciscus gr. leuciscus</i>	Risque très limité de destruction d'individus en phase chantier et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Cistude d'Europe	<i>Emys orbicularis</i>	Risque très limité de destruction d'individus en phase chantier, dérangement et déplacement d'un nombre non quantifiable d'individus aux abords du chantier
	Couleuvre à collier	<i>Natrix natrix</i>	Risque de destruction d'individus non quantifiable lors des travaux, notamment en période d'hivernage et dérangement de quelques individus aux abords du chantier
	Couleuvre d'Esculape	<i>Zamenis longissimus</i>	Risque de destruction d'individus non quantifiable lors des travaux, notamment en période d'hivernage et dérangement de quelques individus aux abords du chantier
	Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>	Risque de destruction d'individus non quantifiable lors des travaux, notamment en période d'hivernage et dérangement de quelques individus aux abords du chantier

Groupe	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Impacts sur les individus
AMPHIBIENS	Couleuvre vipérine	<i>Natrix maura</i>	Risque de destruction d'individus non quantifiable lors des travaux, notamment en période d'hivernage et dérangement de quelques individus aux abords du chantier
	Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	Risque de destruction d'individus non quantifiable lors des travaux, notamment en période d'hivernage et dérangement de quelques individus aux abords du chantier
	Lézard vert	<i>Lacerta bilineata</i>	Risque de destruction d'individus non quantifiable lors des travaux, notamment en période d'hivernage et dérangement de quelques individus aux abords du chantier
	Orvet fragile	<i>Anguis fragilis</i>	Risque de destruction d'individus non quantifiable lors des travaux, notamment en période d'hivernage et dérangement de quelques individus aux abords du chantier
	Vipère aspic	<i>Vipera aspis</i>	Risque de mutilation involontaire d'individus non quantifiable lors des travaux, notamment en période d'hivernage
	Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	Risque de destruction d'individus non quantifiable lors des travaux, déplacement d'un nombre non quantifiable d'individus sur 12 sites et dérangement de quelques individus aux abords du chantier
	Crapaud calamite	<i>Bufo calamita</i>	Risque de destruction d'individus non quantifiable lors des travaux, déplacement d'un nombre non quantifiable d'individus sur 3 sites et dérangement de quelques individus aux abords du chantier
	Crapaud commun	<i>Bufo bufo</i>	Risque de destruction d'individus non quantifiable lors des travaux, déplacement d'un nombre non quantifiable d'individus sur 43 sites et dérangement de quelques individus aux abords du chantier
	Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	Risque de destruction d'individus non quantifiable lors des travaux, déplacement d'un nombre non quantifiable d'individus sur 63 sites et dérangement de quelques individus aux abords du chantier

Groupe	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Impacts sur les individus
	Grenouille de Graf (grenouilles vertes s.l.)	<i>Pelophylax kl. Grafi</i>	
	Grenouille de Lessona (grenouilles vertes s.l.)	<i>Pelophylax lessonae</i>	
	Grenouille de Perez (grenouilles vertes s.l.)	<i>Pelophylax perezii</i>	
	Grenouille rieuse (grenouilles vertes s.l.)	<i>Pelophylax ridibundus</i>	Risque de destruction d'individus non quantifiable lors des travaux, déplacement d'un nombre non quantifiable d'individus sur 75 sites et dérangement de quelques individus aux abords du chantier
	Grenouille verte (grenouilles vertes s.l.)	<i>Pelophylax kl. esculenta</i>	Pour la grenouille verte, risque de mutilation involontaire d'individus lors des travaux
	Pélodyte ponctué	<i>Pelodytes punctatus</i>	Risque de destruction d'individus non quantifiable lors des travaux, déplacement d'un nombre non quantifiable d'individus sur 6 sites et dérangement de quelques individus aux abords du chantier
	Rainette méridionale	<i>Hyla meridionalis</i>	Risque de destruction d'individus non quantifiable lors des travaux, déplacement d'un nombre non quantifiable d'individus sur 30 sites et dérangement de quelques individus aux abords du chantier
	Rainette verte	<i>Hyla arborea</i>	Risque de destruction d'individus non quantifiable lors des travaux, déplacement d'un nombre non quantifiable d'individus sur 14 sites et dérangement de quelques individus aux abords du chantier
	Salamandre tachetée	<i>Salamandra salamandra</i>	Risque de destruction d'individus non quantifiable lors des travaux, déplacement d'un nombre non quantifiable d'individus sur 18 sites et dérangement de quelques individus aux abords du chantier
	Triton créché	<i>Triturus cristatus</i>	Risque de destruction d'individus non quantifiable lors des travaux, déplacement d'un nombre non quantifiable d'individus sur 7 sites et dérangement de quelques individus aux abords du chantier
	Triton marbré	<i>Triturus marmoratus</i>	Risque de destruction d'individus non quantifiable lors des travaux, déplacement d'un nombre non quantifiable d'individus sur 16 sites et dérangement de quelques individus aux abords du chantier

Groupe	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Impacts sur les individus
	Triton palmé	<i>Lissotriton helveticus</i>	Risque de destruction d'individus non quantifiable lors des travaux, déplacement d'un nombre non quantifiable d'individus sur 40 sites et dérangement de quelques individus aux abords du chantier
INSECTES Odonates	Agrion de mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	Risque de destruction d'individus non quantifiable lors des travaux dans le lit mineur (essentiellement sous forme larvaire) et en phase exploitation par collision, et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Cordulie à corps fin	<i>Oxygastra curtisii</i>	Risque de destruction d'individus non quantifiable lors des travaux dans le lit mineur (essentiellement sous forme larvaire) et en phase exploitation par collision, et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Gomphe à pattes jaunes	<i>Gomphus flavipes</i>	Risque de destruction d'individus non quantifiable lors des travaux dans le lit mineur (essentiellement sous forme larvaire) et en phase exploitation par collision, et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
	Gomphe de Grasiin	<i>Gomphus graslinii</i>	Risque de destruction d'individus non quantifiable lors des travaux dans le lit mineur (essentiellement sous forme larvaire) et en phase exploitation par collision, et dérangement de quelques individus aux abords du chantier.
Lépidoptères	Azuré du serpolet	<i>Glaucopsyche arion</i>	Risque limité de destruction d'individus non quantifiable lors du dégagement des emprises (essentiellement sous forme larvaire) et en phase exploitation par collision
	Bacchante	<i>Lopinga achine</i>	Risque limité de destruction d'individus non quantifiable lors du dégagement des emprises (essentiellement sous forme larvaire) et en phase exploitation par collision
	Cuivré des marais	<i>Lycaena dispar</i>	Risque limité de destruction d'individus non quantifiable lors du dégagement des emprises (essentiellement sous forme larvaire) et en phase exploitation par collision

Groupe	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Impacts sur les individus
	Damier de la Succise	<i>Euphydryas aurinia</i>	Risque limité de destruction d'individus non quantifiable lors du délogement des emprises (essentiellement sous forme larvaire) et en phase exploitation par collision
	Fadet des laïches	<i>Coenonympha oedippus</i>	Risque limité de destruction d'individus non quantifiable lors du délogement des emprises (essentiellement sous forme larvaire) et en phase exploitation par collision
	Sphinx de l'épilobe	<i>Proserpinus proserpina</i>	Risque limité de destruction d'individus non quantifiable lors du délogement des emprises (essentiellement sous forme larvaire) et en phase exploitation par collision
Coléoptères	Grand capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>	Risque de destruction d'individus non quantifiable lors du défrichement (essentiellement sous forme larvaire) et en phase exploitation par collision
	Rosalie des alpes	<i>Rosalia alpina</i>	Risque de destruction d'individus non quantifiable lors du défrichement (essentiellement sous forme larvaire) et en phase exploitation par collision
CRUSTACES	Ecrevisse à pieds blancs	<i>Austropotamobius pallipes</i>	Risque très limité de destruction de quelques individus (une dizaine de jeunes individus recensés en 2006, non revus en 2009). Déplacement d'une dizaine d'individus lors des pêches de sauvetages.
MOLLUSQUES	Grande mulette	<i>Margaritifera auricularia</i>	Risque très limité de destruction d'individus et déplacement d'une cinquantaine d'individus lors des pêches de sauvetage. La dérogation aux déplacements doit également pouvoir couvrir les déplacements qui seraient rendus nécessaires en cas d'urgence, sur décision et sous la direction du bureau d'études Biotope référent pour les déplacements de mollusques, dans le cadre de sa mission de suivi et contrôle du chantier sur ce sujet
	Mulette épaisse	<i>Unio crassus</i>	Risque très limité de destruction d'individus et déplacement d'environ 8000 individus (Vienne) et au moins une centaine d'individus entre Auxance, Boivre, Palais et Longère, lors des pêches de sauvetage.

Groupe	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Impacts sur les individus
			La dérogation aux déplacements doit également pouvoir couvrir les déplacements qui seraient rendus nécessaires en cas d'urgence, sur décision et sous la direction du bureau d'études Biotope référent pour les déplacements de mollusques, dans le cadre de sa mission de suivi et contrôle du chantier sur ce sujet

Pour la majorité de ces espèces, la quantification précise des effectifs concernés par le projet peut être soumise à une variabilité liée à leur mobilité.

Il en résulte que la demande de dérogation doit permettre d'intervenir sur les sites de présence connue des espèces, tout en prenant en compte la variabilité intrinsèque des effectifs sur ces sites.

Pour réduire l'impact sur les individus exposés aux nuisances générées par les travaux de construction, LISEA, en relation avec les associations de protection de la nature, a monté un groupe de travail spécifique sur ce sujet.

Ces journées de travail sur le terrain (4 en octobre/novembre 2011) permettent d'ajuster les mesures de protection aux spécificités biologiques des espèces en s'appuyant sur la connaissance des écologues proposés par ces associations.

En cas de présence plus ou moins importante d'individus sur une station, les conditions de leur prise en charge seront conformes aux conditions prévues pour les effectifs initiaux, et feront l'objet d'une réévaluation des mesures compensatoires prises en leur faveur, le cas échéant. Les effectifs déplacés tout au long du chantier seront consignés par les responsables environnement dans des fiches d'intervention qui documenteront notamment le journal environnement.

RUBRIQUE D – QUELLES SONT LES MODALITES ET LES TECHNIQUES DE L'OPERATION

D.1 CAPTURE OU ENLEVEMENT

Hérisson d'Europe – Les déplacements seront organisés par les responsables environnement sur chaque lot

Des individus de Hérisson pourront être rencontrés principalement le long des lisières, haies de bocage interceptés par le projet. On les trouvera le plus souvent dans les litières de feuilles, les amoncellements de bois...
Hors période d'hibernation, les individus rencontrés seront prélevés à même le sol, à la main et munis de gants épais pour prévenir piqûres et morsures. Les individus seront ensuite relâchés dans des sites d'accueil qui auront été préalablement définis dans les environs proches, à quelques dizaines de mètres des sites de prélèvement tout au plus, à condition que les milieux concernés soient favorables à l'espèce.

Castor d'Europe – Les déplacements seront organisés avec l'ONCFS

Si les opérations de repérage préalable au démarrage des travaux mettaient en évidence la présence de terriers de Castor, la sauvegarde des individus devra passer par un déplacement de l'espèce. LISEA se rapprochera de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) pour opérer ces déplacements, l'ONCFS disposant a priori d'une autorisation permanente de déplacement de cette espèce.

Les inventaires menés jusqu'alors n'ont pas révélé de présence de terrier dans les emprises LISEA.

Amphibiens – La liste des personnes proposées pour ces interventions n'est pas fixée à ce jour

Les individus seront capturés de façon temporaire, pour être transportés et relâchés immédiatement dans les milieux naturels ou milieux de substitution les plus proches.

Le déplacement d'individus entrera dans une chaîne de processus intégrant :

- l'identification précise des individus interceptés (espèce, sexe, statut de protection),
- l'information du chef de chantier ou du responsable environnement, s'il n'est pas lui-même à l'origine de l'identification,
- le stockage des individus dans des conditions adéquates à leur survie,
- suivi de leur transfert et relâcher dans le milieu naturel, dans des habitats préalablement identifiés comme optimum pour l'espèce.

Le déplacement des amphibiens sera organisé sous la responsabilité d'un batracologue issu du milieu associatif ou d'un bureau d'étude spécialisé. Les intervenants supplémentaires sont recherchés dans le réseau associatif et, le cas échéant au sein des équipes de LISEA. Le référent amphibiens organisera avec les responsables environnement et/ou responsables de chantier, une formation visant à faire connaître de façon précise les procédures à mettre en œuvre en cas de découverte d'espèce à déplacer ; les responsables environnement/chantier ayant en charge de véhiculer l'information adaptée auprès des employés de chantier. Dans ce cadre, à l'automne 2011, un programme de sensibilisation et de formation du personnel de travaux est en cours d'élaboration en collaboration avec les associations de protection de la nature.

Les amphibiens seront prélevés sur les sites identifiés à la rubrique B. On se reportera au dossier de demande (volume 3, chapitre 11.8) pour connaître les sites d'impacts qui feront vraisemblablement l'objet de déplacements (pour les espèces faisant l'objet d'un traitement par site).

Lieux de prélèvement : ornières, mares, fossés, boisements et prairies humides, pieds de clôtures à amphibiens,...

Des dispositifs empêchant l'accès des emprises chantier aux amphibiens, y compris les mares situées dans ces emprises, seront disposés autour des secteurs identifiés à la rubrique B. Les déplacements des individus situés dans ces emprises après la pose des clôtures, seront réalisés dans un second temps.

Les individus seront capturés à l'épuisette, à la main, par piégeage inoffensif : type seaux disposés en pied de grillage batraciens, percés au fond pour empêcher l'accumulation d'eau et la noyade. Une fine couche de feuilles mortes déposée au fond du seau protège les amphibiens du soleil et des gelées matinales. Une branche disposée dans le seau permet aux petits mammifères de s'échapper. Une pierre plate disposée au dessus du seau doit permettre d'éviter la prédation des amphibiens piégés (hérons, renards,...). Ces dispositifs, lorsqu'ils sont mis en place, doivent être visités quotidiennement, avant 10h du matin.

Les individus capturés seront placés en petits effectifs (inférieur à 20) dans des seaux de 25L contenant de l'eau et une litière forestière récoltée sur place. Leur durée de séjour sera limitée au strict minimum nécessaire aux déplacements.

Les amphibiens seront ensuite relâchés vers des sites d'accueil préalablement définis par le bureau d'étude référent. Il s'agira idéalement des mares de substitution ou d'attractivité qui auront été préalablement réalisées selon les principes explicités dans le chapitre 7.2.4.5.2 de la pièce 2 /volume 3.

Les sites identifiés pour la création de ces mares sont présentés dans les tableaux de synthèse des impacts et mesures des fiches espèces concernées (pièce 2 / volume 3) ainsi que sur les planches « Synthèse des mesures de continuité écologiques » de l'atlas cartographique.

A ce jour, cinq mares ont déjà été réalisées, et onze mares supplémentaires sont sur le point de l'être. Ces aménagements sont organisés avec le concours des acteurs du monde agricole, forestier, les associations de protection ou de valorisation des milieux naturels et le CREN, qui constituent la ressource en termes de connaissance des espèces et des territoires. Ils sont réalisés sur des parcelles sous maîtrise foncière LISEA.

Les opérations de déplacement des amphibiens feront l'objet d'un compte-rendu présentant les caractéristiques et les résultats de l'opération. Outre des campagnes de déplacements principales organisées au démarrage des travaux sur chacun des sites concernés, des déplacements ponctuels seront ensuite réalisés tout au long de la durée du chantier, sous la responsabilité du responsable environnement travaux, et selon les modalités définies par le référent amphibiens.

Espèces piscicoles – Pas de prestataire retenu à ce jour, contacts engagés avec les fédérations de pêche à l'automne 2011

Sur les cours d'eau à enjeu piscicole nécessitant des interventions sur le lit mineur (mise en place de dérivation provisoire, dérivation définitive ou rescindement définitif, des pêches de sauvegarde seront réalisées sur les tronçons de cours d'eau concernés, avec relâcher des individus vers l'amont ou vers l'aval selon les conditions stationnelles).
L'opportunité de ces pêches ainsi que les modalités d'intervention seront définies en concertation étroite avec les services concernés, en particulier avec l'ONEMA.

L'association Nature Environnement 17 sera chargée de la mise en œuvre et du suivi des mesures de réduction en faveur de la Cistude d'Europe. Les actions détaillées assurées par Nature Environnement 17 figurent en pièce 2 volume 6 annexe 11.

Ainsi Nature Environnement 17 s'assurera :

- s'assurera du maintien de l'intégrité des habitats en phase travaux ;
- assurera la capture des individus potentiels sur le linéaire franchi ;
- procédera au balisage du chantier à proximité des sites accueillant la Cistude ;
- assurera l'accompagnement technique et le suivi des travaux ;
- gèrera les sites de mesures compensatoires pour l'espèce ;
- assurera le suivi et l'évaluation des mesures.

Dans le cadre des interventions à mener en cours de travaux, Nature Environnement a envisagé 4 scénarios amenant à des mesures adaptées :

- CAS n°1 : Franchissement d'un ruisseau en période hivernale

Dans la zone considérée, les cours d'eau sont généralement utilisés par la Cistude d'Europe comme corridors écologiques. Ils sont alors préférentiellement empruntés par les mâles d'un noyau de population à un autre (cantonnés sur les étangs dans la plupart des cas) assurant ainsi un brassage génétique et la pérennité de l'espèce sur le long terme ou par des femelles gagnant leur site de ponte entre mai et juillet.

Sur de tels milieux, il est donc concevable de réaliser les travaux en période hivernale (mi-octobre à début mars), durant laquelle les tortues hivernent dans des milieux aquatiques envasés et/ou envahis de bois morts assurant une certaine stabilité thermique recherchée par l'espèce. Les cours d'eau sont alors faiblement fréquentés par l'espèce.

- CAS n°2 : Franchissement d'un ruisseau en période d'activité de la Cistude d'Europe

C'est durant leur période d'activité (mars à octobre), que les Cistudes assurent l'essentiel de leur déplacement. L'impact de la phase travaux sur la connectivité des milieux sera alors accru, les individus ne pouvant plus se rendre d'un noyau de population à un autre. Une campagne de capture au filet verveux en amont et en aval de la zone d'emprise des travaux permettra de capturer les individus en déplacement sur le linéaire impacté. Afin de limiter les ruptures de connectivité, les individus capturés seront relâchés le long du cours d'eau dans le sens de leur parcours.

- CAS n°3 : Franchissement d'un étang en période hivernale

La Cistude d'Europe privilégie les milieux stagnants pour l'hivernation. Durant cette période, l'espèce rentre dans une phase de léthargie la rendant encore plus sensible à toute perturbation. Par ailleurs, il serait difficile de s'assurer de l'absence d'individu dans la zone de travaux, les individus en hivernation ne pouvant être capturés. C'est pourquoi il est préférable de ne pas intervenir sur l'étang de la Goujonne entre les mois d'octobre et mars.

- CAS n°4 : Franchissement d'un étang en période d'activité

C'est entre les mois d'avril et septembre que les individus risqueront le moins d'être directement impactés par les travaux. En revanche, c'est à cette période que se déroule l'essentiel de leur cycle biologique. Il faudra donc veiller à éviter au maximum la fréquentation humaine et celle des machines sur les zones sensibles. Les mesures préalablement citées prendront alors toute leur importance.

Pour augmenter la surface des espaces vitaux, qui se retrouveront réduits par le chantier, un aménagement en amont de la queue d'étang, composé d'un réseau de mares surcreusées nous semble impératif. Ceci favorisera l'accommodation des Cistudes aux travaux.

Ce type d'interventions interviendrait dans le champ des mesures compensatoires évaluées pour l'espèce. Il reste à définir précisément dans le cadre de la préparation chantier qui associera Nature Environnement 17 sur les sites concernés par la Cistude d'Europe.

Ecrevisse à pattes blanches – ONEMA, le cas échéant

Voir le protocole présenté pièce 02 volume 03 chapitre 7.2.4.5.3.7.

Le retour d'expérience montre que les déplacements d'Ecrevisse à pattes blanches sont très sensibles et sont parfois refusés par l'ONEMA. L'opportunité de procéder à des déplacements sera donc confirmée auprès de l'ONEMA, au vu des conditions stationnelles sur la Rune et dans le cadre de la préparation chantier. En cas de déplacement avéré, des relâchers sur la Rune même s'imposent, sur des sites qui restent à expertiser.

La principale mesure en faveur de la population d'Ecrevisse, située à l'aval du chantier sur la Rune, réside toutefois en un assainissement provisoire efficace limitant les émissions de Matières en Suspension (MES). L'abattement obtenu (entre l'entrée et la sortie des dispositifs d'assainissement provisoires) représentera au minimum 75% du taux de MES contenue dans les eaux de ruissellement de chantier, avec une charge dont la courbe granulométrique homogène est comprise entre 1000 µm (sables) et 1 à 2 µm (argiles). L'amélioration de la performance pourra se faire par l'adjonction de dispositifs en série. Ce taux d'abattement est défini pour des pluies inférieures ou égales à la pluie de référence prise en compte pour le dimensionnement des systèmes d'assainissement provisoire (10 ans pour la Rune). *Source : Dossier Police de l'Eau, Mémoire en réponse bassin versant de la Vienne.*

Grande mulette et Mulette épaisse - Biotope

Les protocoles détaillés sont présentés dans le dossier de demande de dérogation, pièce 02 volume 02 chapitre 7.2.4.5.3.8. Protocoles spécifiques pour la Grande mulette et la Mulette épaisse.

Insectes saproxyliques (déplacement des arbres)

Ces opérations seront effectuées par des spécialistes (élagueur grimpeur et transporteur – grutier) et avec un suivi par un ingénieur écologue (entomologiste de préférence). Les associations locales de protection de la nature sont et seront impliquées dans le suivi et le contrôle des opérations.

Par ailleurs, les arbres d'intérêt pour les insectes saproxyliques ont été identifiés et cartographiés dans le cadre des inventaires réalisés. Les arbres d'intérêt situés dans les emprises seront déplacés.

Une consultation est en cours afin de réaliser des fiches spécifiques à chaque site, pour assurer le cadrage des opérations de déplacements. Un prestataire sera retenu courant novembre 2011.

Première étape : élagage

- Coupe sur pied de toutes les branches de diamètre inférieur à 20-30 centimètres (à affiner suite au terrain)
- Opération réalisée par un bûcheron - élagueur professionnel (taille aérienne)
- Seules les grosses branches (diamètre supérieur à 30 cm) sont conservées, les autres sont évacuées

Deuxième étape : coupe des arbres sur pied

- Coupe des arbres à leur base, au plus près du sol – conservation du maximum de bois, habitat nourricier des larves.
- Aucune application de produit cicatrisant (goudron de Norvège, pâte cicatrisante ou mastic)

Troisième étape : chargement et transport des arbres sur le camion - grumier

Étape délicate

- Camion à dimensionner en fonction des poids à transporter
- Visite de terrain préalable avec un spécialiste pour évaluer la taille du camion nécessaire et la puissance de sa grue
- Troncs et grosses branches transportés d'un seul tenant (sauf impossibilité technique)
- Troncs enchaînés un par un puis soulevés et placés délicatement sur la remorque

Quatrième étape : dépose des arbres sur site d'accueil

Dépose des arbres horizontalement ou légèrement inclinée (pose sur un petit merlon ou sur autre arbre mort (attention à la stabilité) - le contact avec le sol est nécessaire pour le bon développement des larves (besoin d'une certaine humidité).

Remarque sur les sites d'accueil :

- A identifier avant coupe – nécessite travail de recherche et sélection par un entomologiste de secteurs boisés favorables au transfert (présence suffisante de vieux arbres, hôtes potentiels des futures larves – site intégré dans un maillage permettant le déplacement des adultes).
- Vérifier l'accessibilité du site pour le camion-grue.

Eventuellement mise en place d'une convention entre le propriétaire du terrain et le maître d'ouvrage avec notamment :

- une durée de 3 ans pendant laquelle les troncs sont maintenus sans intervention dommageable,
- aucun traitement pesticide ne devra intervenir sur ou à proximité des arbres,
- un comptage annuel des loges de sortie des imagos par un spécialiste sera autorisé.

Accompagnement de l'opération :

Mise en place de mesures de pérennisation et de renouvellement de l'habitat : maintien du maillage bocager et des arbres isolés (cibler sur la présence de vieux arbres, hôtes actuels et futurs); plantation d'arbres qui seront conduits de façon à générer le plus rapidement possible de futurs arbres à cavités (têtards). Ces plantations sont à intégrer dans le maillage existant afin de permettre la dispersion des espèces (les distances de dispersion potentielle des adultes sont variables (et mal connues) selon l'espèce mais limités –au maximum quelques centaines de mètres).

Mise en place d'un suivi sur trois ans : dénombrement des loges de sorties des imagos éclos.

D.2 DESTRUCTION

Les destructions potentielles interviendront, pour les individus n'ayant pas fait l'objet de déplacements, lors des différentes phases de réalisation de l'infrastructure mobilisant des moyens techniques importants, notamment les engins de chantier mobiles :

- Dégagement des emprises
- Terrassements
- Réalisations des fondations, appuis,... des ouvrages provisoires et définitifs.

Ces risques de mortalité pour les individus des espèces animales seront notablement réduits par la mise en place de filets de protection visant à limiter leur dispersion sur les zones de travaux. Ces mesures sont précisées dans les fiches présentées dans le chapitre 11 du rapport faune. La mise au point de ces protections fait l'objet d'un travail de terrain en collaboration avec les associations de protection de la nature engagé à l'automne 2011. Ces activités sont potentiellement les plus impactantes, la mise en place des équipements ferroviaires sur l'infrastructure ne générant qu'un risque secondaire sur l'infrastructure réalisée. En phase exploitation, le risque de mortalité est limité à un risque de collision concernant principalement les espèces volantes, en particulier diurnes, avec les trains en circulation dont le trafic est concentré entre 6h et 22h.

D.3 PERTURBATION INTENTIONNELLE

Les activités précédemment citées sont susceptibles de générer, dans les emprises et en limites de celles-ci, des perturbations liées à la présence d'engins et d'hommes sur le chantier : bruit, vibrations, poussière...

Ces nuisances sont susceptibles de perturber, temporairement et localement, les espèces présentes dans les emprises non terrassées, ou en limites d'emprises.

Par une communication sur les sensibilités écologiques du projet, les campagnes de sensibilisation du personnel actuellement en cours de préparation ont pour objectif de prévenir les risques de perturbation intentionnelle des cycles biologiques des espèces dans l'environnement des travaux.

RUBRIQUE E – QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS

Les opérations de déplacements d'espèces seront organisées et encadrées par des bureaux d'études spécialisés en écologie, retenus en fonction de leurs compétences et références acquises pour chacun des groupes d'espèces animales concernés par ces déplacements.

Les cahiers des charges de consultation pour ces opérations de déplacements, ainsi que les protocoles proposés par les bureaux d'études retenus pour ces déplacements, pourront faire l'objet d'une information préalable auprès des services en charge de la protection de la nature, afin de recueillir leur avis sur ces protocoles.

Les prestataires suivants ont d'ores et déjà été identifiés par LISEA, les protocoles proposés étant présentés à la rubrique D du présent document.

- Hérisson d'Europe – Les déplacements seront organisés par les responsables environnement sur chaque lot ;
- Espèces piscicoles – Contacts engagés avec les fédérations de pêche à l'automne 2011 ; ;
- Cistude d'Europe – Le référent est Nature Environnement 17 ;
- Ecrevisse à pattes blanches – Pas de prestataire retenu à ce jour ; le cadrage de l'intervention (nécessité et modalités opérationnelles) doit être arrêté en concertation étroite avec les services concernés, en particulier avec l'ONEMA ;
- Grande mulette et Mulette épaisse – Biotope, bureau d'étude expert intervenant dans le cadre du Plan National d'Actions pour les *Margaritiferidae* ;
- Insectes saproxyliques – Une consultation est en cours pour le cadrage opérationnel des interventions.

RUBRIQUE G. - QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPERATION

Les lieux de destruction et de dégradation sont situés sur les communes interceptées par l'emprise du projet, listées dans le tableau ci-dessous :

Région Centre		Région Poitou-Charentes			Région Aquitaine	
Indre-et-Loire	Vienne	Deux-Sèvres	Charente	Charente-Maritime	Gironde	
Antigny-le-Tillac	Biard	Rom	Asnières-sur-Nouère	Bedenac	Ambarès-et-Lagrave	
Chambray-lès-Tours	Bruix	Piliboux	Bécheresse	Borresse-et-Matron	Aubie-et-Espessas	
Draché	Buxerolles	Sauzé-Vaussais	Bessac	Clérac	Cavignac	
La Celle-Saint-Avant	Celle-l'Evescault	Vanzay	Bignac	Montguyon	Cézac	
Maillé	Chasseneuil-du-Poitou		Blanzac-Porcheresse	Neuvicq	Cubzac-les-Ponts	
Marigny-Marmande	Chaunay		Brossac	Saint-Martin-d'Ary	Gauriaguet	
Montbazou	Colombiers		Cellettes		Lapouyade	
Monts	Coulombiers		Champagne-Vigny		Laruscade	
Nouâtre	Fontaine-le-Comte		Charmé		Marsas	
Ports-sur-Vienne	Jaunay-Clan		Chatignac		Peujard	
Pussigny	Ligugé		Claix		Saint-André-de-Cubzac	
Saint-Avertin	Marçay		Coulonges		Saint-Antoine	
Sainte-Catherine-de-Fierbois	Marigny-Brizay		Courcôme		Saint-Loubès	
Sainte-Maure-de-Touraine	Marigny-Chémereau		Cressac-Saint-Genis		Saint-Romain-la-Virvée	
Sepmes	Migné-Auxances		Deviat		Saint-Vincent-de-Paul	
Sorigny	Mondion		Fléac			
Thilouze	Payré		Juillé			
Veigné	Poitiers		La Chêverrie			
Villeperdue	Saint-Genest d'Ambière		La Couronne			
	Saint-Gervais-lès-Trois-Clochers		La Faye			
	Scorbé-Clairvaux		Linars			
	Sossais		Londigny			
	Thuré		Luxé			
	Vouneuil-sous-Biard		Marsac			
			Montignac-Charente			

Région Centre		Région Poitou-Charentes			Région Aquitaine	
Indre-et-Loire	Vienne	Deux-Sèvres	Charente	Charente-Maritime	Gironde	
			Montjean			
			Nersac			
			Passirac			
			Pérignac			
			Plassac-Roufiac			
			Poullignac			
			Raix			
			Roulet-Saint-Estèphe			
			Saint-Amant-de-Boixe			
			Sainte-Souligne			
			Saint-Genis-d'Hiersac			
			Saint-Léger			
			Saint-Martin-du-Clocher			
			Saint-Vallier			
			Vervant			
			Villefagnan			
			Villiers-le-Roux			
			Villognon			
			Vouharte			
			Xambes			

RUBRIQUE H. – EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPERATION, QUELLES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNEE DANS UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE

L'ensemble des mesures de suppression, réduction et le cas échéant compensation des impacts résiduels sont présentés dans le dossier de demande de dérogation. Ces mesures doivent permettre le maintien des espèces concernées dans un état de conservation favorable.

Au titre des mesures compensatoires, les mesures chiffrées sont présentées par espèce dans les tableaux de synthèse figurant aux chapitres 12.4 des rapports faune et flore (pièce 02 volume 03 et pièce 03 volume 08), ainsi qu'au chapitre 15.4 du rapport de synthèse (pièce 04 volume 13).

Des précisions sont apportées par espèce dans chacun de ces rapports, concernant la mise en œuvre des mesures compensatoires.

RUBRIQUE I. – COMMENT SERA ETABLI LE COMPTE-RENDU DE L'OPERATION

Chaque bureau d'étude ou expert référent établira un compte rendu détaillé des déplacements réalisés. LISEA transmettra aux services un bilan des opérations réalisées.